



de Vous à Nous!

LETTRE D'INFORMATION // NEWSLETTER // OCTOBRE 2022

Édito

Tout d'abord je souhaite aux enfants et aux parents, aux enseignants, aux associations sportives, culturelles et humanitaires ainsi qu'aux acteurs économiques une très bonne rentrée. Après cet été caniculaire, votre municipalité continue à investir pour votre bien être. Cette année nous avons pu nous retrouver régulièrement pour des moments de convivialité. Les festivités de l'été telles que nos traditionnels Mardis de l'été ont connu un grand succès. Merci à l'équipe Organisation qui s'est montrée encore une fois à la hauteur pour le repas

des associations où chacune et chacun a pu se régaler et échanger. Notre journée du 10 septembre s'est déroulée sous le soleil avec une Place des jardins remplie de nos partenaires privilégiés et engagés dans la vie associative de notre commune. Je les remercie chaleureusement, et mon équipe toujours à l'écoute reste convaincue que nous avons ensemble des compétences au service de tous. Le 27 septembre lors du week-end du patrimoine, nous avons eu l'occasion de nous retrouver pour découvrir la restauration du Retable Saint Denis dans

notre église ainsi que les registres terriers, un moment où notre patrimoine n'est pas un luxe ou de la nostalgie mais une vraie richesse et un lien social par la culture, c'est un témoin noble du passé de Gargas, un bel héritage que nous devons faire connaître aux jeunes générations.

D'autres manifestations ponctueront les mois à venir, notamment le marché de Noël et la cérémonie des vœux 2023... et nous vous y attendons avec plaisir.

Je vous souhaite un bel automne!



Votre maire,
Laurence Le Roy

« Au milieu de toute difficulté se trouve cachée une opportunité. » Albert Einstein

Zoom

NOTEZ-LE!

Le Marché de Noël 2022

Les 3 et 4 décembre
Place Cœur Village

- ★ Boîte à lettres du Père Noël place de la mairie
- ★ Chalets gourmands
- ★ Animations
- ★ Tout plein d'idées cadeaux
- ★ Rendez-vous avec le Père Noël et sa calèche!



Bien vivre à Gargas

► Rendez-vous animés avec le CCAS

Des succès remarquables pour ces ateliers organisés par l'Action Sociale de la Mairie en partenariat avec l'ASEPT PACA* :

- l'atelier mémoire, programmé du 13 avril au 22 juin (complet)
- l'atelier numérique (apprendre à mieux gérer l'outil informatique), complet dès avant l'été alors que programmé du 4 septembre au 16 novembre
- l'atelier bien être/gestion du stress qui a démarré le 7 septembre pour 4 semaines

Pour répondre aux attentes, 2023 verra donc de nouveaux « rendez-vous bien-être » avec les mêmes partenaires :

- au premier trimestre un atelier mémoire : 10 séances de 2h avec Brain Up
- au second trimestre, un atelier numérique : 10 séances de 2h avec Microform
- au troisième trimestre, un atelier Gestes de 1^{er} secours : 4 séances de 2h avec la Croix Rouge
- au quatrième trimestre, un atelier équilibre : 12 séances de 1h30 avec Fanny Dagoumel.



Plus d'info et inscriptions :

Mme Marie José Laurent au 04 90 74 94 26 ou 06 77 77 35 06

* ASEPT : Association de Santé, d'Éducation et de Prévention regroupant la MSA, le RSI, la CARSAT et la CAMIEG

► Colis de Noël 2022

Si vous n'êtes pas déjà inscrit.e.s, pour recevoir votre colis, merci de contacter le 04 90 74 94 26 avant le 26/11/2022.

Vous pouvez télécharger

« De vous à nous » sur notre site www.gargas.fr, en retirer un exemplaire à l'accueil de la mairie, ou le recevoir par mail en vous abonnant auprès de info@gargas.fr

Bien vivre à Gargas

► La première journée citoyenne

Organisée dans la cour de l'école élémentaire « Les Ocre », cette journée compensait l'annulation successive des cérémonies des vœux usuellement organisées en début d'année.

Lors de son discours d'accueil, Madame le maire, entourée de membres de son conseil, a rappelé les actions réalisées avec un budget maîtrisé et malgré les difficultés liées à la pandémie.

« Nos actions, comme nos engagements et nos interventions, se situent dans bien des domaines touchant votre quotidien. Nous continuons à agir avec cohérence et constance pour que Gargas reste un village dynamique et fraternel, en apportant une maîtrise budgétaire malgré le prix des marchés, aujourd'hui exponentiel... »

Ce qu'il faut retenir c'est que nous gardons le cap pour faire de Gargas un village attractif où il fait bon vivre. »

Avant de convier le public au généreux buffet, madame le maire a souhaité honorer deux personnes par la Médaille de la ville,

... je souhaite au nom de toute l'équipe mettre à l'honneur :

- Maxime Bey... que je n'ai pu remercier depuis notre mandat, faute de ne pouvoir se réunir. 31 ans de mandature valent bien la Médaille de la ville! Que dire? Ce serait un discours trop long. Récompensé par tous, tu es aujourd'hui maire honoraire, bravo et merci pour ton engagement durant toutes ces années.

- Hélène Boissy... merci pour ton implication au VLC, une véritable partenaire, une personne avec un grand professionnalisme, une justesse dans chaque chose et toujours souriante, cherchant la solution la mieux adaptée à la problématique, ce qui n'est pas toujours facile. J'ai grand plaisir et je ne suis pas la seule à te rencontrer pour échanger, et partager des moments avec toi.

- saluer les jeunes gargassiennes et gargassiens parvenu.e.s à leur majorité avec la remise du Livret Citoyen, qui rappelle leurs droits, leurs devoirs et l'importance de leur implication pour le devenir de la nation.

Aujourd'hui, face aux défis de notre société, c'est à vous de tracer votre chemin de citoyen. La démocratie, ne l'oublions jamais, c'est votre droit de changer les choses, de faire progresser les libertés de l'homme, de rétablir l'égalité entre les sexes et de faire vivre la fraternité entre les peuples qui construisent la France d'aujourd'hui et le monde de demain.

- conclure en souhaitant bienvenue à tous les nouveaux habitants (et ils étaient très nombreux ce jour-là dans l'assistance!)

Certains d'entre vous se sont installés à Gargas pour y couler des jours heureux dans le cadre d'une retraite apaisée, d'autres sont venus dans notre village pour des raisons professionnelles, d'autres encore dans le cadre d'un rapprochement familial.

Dans tous les cas, nous avons aujourd'hui un point commun et quel point commun! Celui de vivre à Gargas! Aussi, au nom du Conseil Municipal, je veux souhaiter à chacune et à chacun d'entre vous la bienvenue.

Permettez-moi de vous dire en toute objectivité que vous avez fait le bon choix!



Remise de la Médaille de la Ville à Maxime Bey, maire honoraire



Remise du Livret Citoyen



Accueil des nombreux nouveaux habitants

VOUS NOUS AVEZ DIT...

D'énormes tas de terre extraits du chantier bordent le terrain du lotissement en cours de réalisation près du cimetière et toujours pas de camions qui la récupèrent! Nous habitons juste derrière et cela nous inquiète un peu... vont-ils être enlevés ou...????

N'ayez aucune crainte. Cette terre de bonne qualité est stockée volontairement car, après construction des villas, elle sera remise sur le terrain, notamment pour les jardins des villas. Le surplus - s'il y en avait - serait évidemment évacué de Gargas.

Jaune c'est pour les emballages à recycler... vert c'est pour les déchets domestiques... on lit bien en gros le mot « VERRES », EMBALLAGES, etc. Oui, ceux qui apportent leurs déchets aux poubelles voient ces consignes, ils ont trié chez eux pour venir déposer leurs déchets... au pied des conteneurs et pas dedans! Nous sommes tous agacés de voir trop souvent des dépôts et des collections de bouteilles tout autour des poubelles!

(sans commentaires)



Bien vivre à Gargas

► Le 17 juin : fin d'année festive à l'école élémentaire « Les Ocres »

La canicule n'a malheureusement pas permis d'organiser ce jour-là les jeux de la kermesse, au grand désespoir des enfants. Mais Madame la Directrice de l'école et son équipe ont pu les reporter sur une matinée ultérieure.

Cette journée a donc débuté, pour les enfants et leur famille, par la découverte de l'exposition du travail effectué par chacun des élèves tout au long de l'année sur le thème des animaux (dessins, pop-up art, textes...).

Ensuite, tout le monde s'est regroupé dans la cour de l'école afin d'écouter attentivement l'ensemble des élèves chanter magnifiquement en chœur toutes les chansons préparées par les enseignants et l'intervenant musique. Les applaudissements et les encouragements ont clôturé cette séance musicale.

La matinée s'est continuée avec la traditionnelle remise des calculatrices par Madame le maire et Madame Espana Valérie, adjointe aux affaires scolaires, à tous les élèves terminant leur classe de CM2 à l'école élémentaire Les Ocres pour entrer au collège en septembre 2022. Cet instant était empreint d'un moment d'émotion pour tous, enfants, parents, enseignants, en réalisant le parcours scolaire déjà franchi par ces élèves et la nouvelle étape qui les attend dans la continuité de leurs études.

Concocté par l'Association Gargas en Fête, un repas dansant clôturait la fête pour le plaisir des petits et des grands. Un moment convivial et de partage, sur la Place des Jardins.



Remise de la calculatrice par Mme. le maire



Concert sans fausse note!



Un pop up très évocateur

► 21 juin : une fête de la musique sous le signe de la variété

En avant première, au Restaurant Pizzeria La Fontaine, nous avons assisté le 18 juin au concert de fin d'année de Art Music School : des élèves de tous âges et plein d'allant que nous avons eu plaisir à régaler de « pizzas faites maison ».

Enfin pouvoir se divertir sous les étoiles... écouter, dîner et danser sur la Place des Jardins! De plus, les musiciens sélectionnés ce 21 juin par la commission culture présentaient chacun leur tout dernier album musical... un programme des plus attractif!

La première partie du concert, d'une grande douceur mélodique assurée par Olivier Waelkens, a fait place dès 21 heures au groupe « Les Filaments », une dynamique incitant à envahir la piste de tard dans la nuit en dansant sur les hits de Bashung, Berger, De Palmas... et bien plus.



Chansons douces avec Olivier Waelkens



Écouter ou danser, du plaisir avec le groupe « Filaments »

Bien vivre à Gargas

► Juillet/août : les bienvenus Mardis de l'été

Les Mardis de l'été sont pensés pour offrir dans le cadre des Mines de Bruoux des soirées attirantes par leur variété. Vu le succès rencontré chaque année au pied des falaises ocrées, la commission culture avait opté pour innover en 2022 avec un cinquième mardi en ouverture de festival... bien lui en a pris car la canicule a entraîné sur décision préfectorale l'annulation de la soirée irlandaise du 2 août... on est donc resté à 4 soirées mais, sachez-le, ce concert est reporté à l'année prochaine, précisément au 18 juillet!

Nombre de personnes sont venues à 19 heures, pour flâner au sein du marché nocturne et savourer les pizzas, les plats cuisinés mais aussi les glaces et boissons dont la fraîcheur était vraiment bienvenue.

Le 12 juillet, la **Compagnie Abeïo** proposait sur le thème « demain, un autre jour? » une prestation mêlant déclamations, chansons, poésies, musique et slams.

Le 19 juillet baignait dans le bonheur et la nostalgie autour des hits des Pink Floyd magistralement interprétés par le groupe **Wall In Progress**, et parfois fredonnés par le public. Le 23 juillet a bercé un public que la chaleur n'avait pas découragé avec des chansons françaises connues, modulées par **Lucas** et sa formation musicale battante.

Le 9 août offrait une soirée finale torride, avec **Caramelo Latino**, sa musique entraînante, ses costumes flamboyants, ses danses trépidantes... auxquelles les spectateurs invités à monter sur scène ont participé nombreux avec enthousiasme.

Bravo à la commission culture... cette année comme chaque fois, et ce malgré les terribles conditions climatiques, les Mardis de l'été ont été d'inoubliables moments de plaisir!



Caramelo Latino, une finale torride



Dépaysement total avec la Compagnie Abeïo



Lucas, interprète compositeur



Wall In Progress, une émouvante évocation des Pink Floyd



► **Dimanche 28 août : un repas des associations gourmand**

Un soleil toujours présent mais devenu plus convivial en cette fin de mois accueillait près de 140 personnes dans la cour de l'école élémentaire.

Apéritif des plus animé sous les mûriers platanes (jus de fruits, préparés par Nicolas Marin de Gargas en Fête, Marquissette ou Mojito sans alcool) puis généreuse aioli (cuisinée par L'Atelier Gourmand) et dessert glacé (réalisé par la Pâtisserie Deslee), le tout à déguster à l'ombre du préau, tel était le programme pour gâter les nombreuses associations qui avaient confirmé leur venue... et que Madame le maire souhaitait remercier pour leur dynamisme et leur implication, valeurs fondamentales de la qualité de vie à Gargas.



Remerciements de Mme le maire lors de l'apéritif



Un grand moment de retrouvailles pour tous

Un coin de verdure... pour la pluie

LE FONDEMENT

L'arbre assure une fonction vitale pour notre environnement et l'évolution de notre climat met en évidence l'importance de son rôle pour notre qualité de vie (voir illustrations ci-contre). La plantation d'arbres amène de l'ombrage, contribue à réduire la température de l'air et combat également la pollution atmosphérique.

Alors que les pluies se raréfient et les nappes phréatiques baissent, arroser devient un réflexe à modérer pour préserver les réserves aquatiques de la planète. Certaines essences sont dites « peu gourmandes » mais l'eau reste indispensable à la survie et au cycle végétal des arbres. Or, juste avec un sol infiltrant, on sait procurer naturellement des îlots de fraîcheur.

Végétaliser les cours d'écoles, c'est donc s'adapter au changement climatique, améliorer la qualité de vie et le confort des enfants, tout en les sensibilisant à l'importance du cycle de l'eau.

Tel est le fondement de l'opération baptisée « un coin de verdure pour la pluie », pour laquelle l'Agence de l'Eau nous a accordé une subvention en janvier dernier.

Les arbres envisagés pour ce projet sont: l'érable, l'arbre de Judée, le figuier, le frêne, le savonnier, le micocoulier, le cerisier à fleurs, le chêne, le sophora, le sorbier ou le tilleul. Et, vous l'aurez compris, les grands mûriers platanes ombrageant aujourd'hui la cour de l'école élémentaire « Les Ocres » sont évidemment en première ligne pour orienter les aménagements futurs!

ÉTÉ 2022 : PREMIERS TRAVAUX

Impliquant la suppression du revêtement de bitume actuel donc l'indisponibilité prolongée des lieux, **la métamorphose de la cour sera lancée hors période scolaire, durant l'été 2023 après la construction d'une annexe sanitaire près de la cantine.**

On a donc commencé les travaux par une partie sans impact sur les récréations actuelles: l'extérieur de l'entrée principale, et son sol déformé par les racines de 4 grands pins.

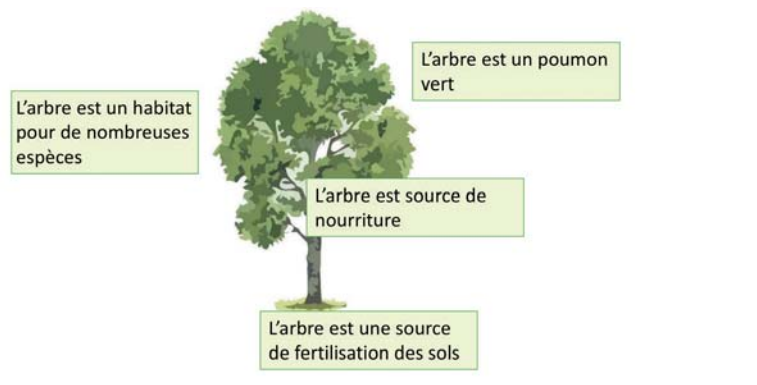
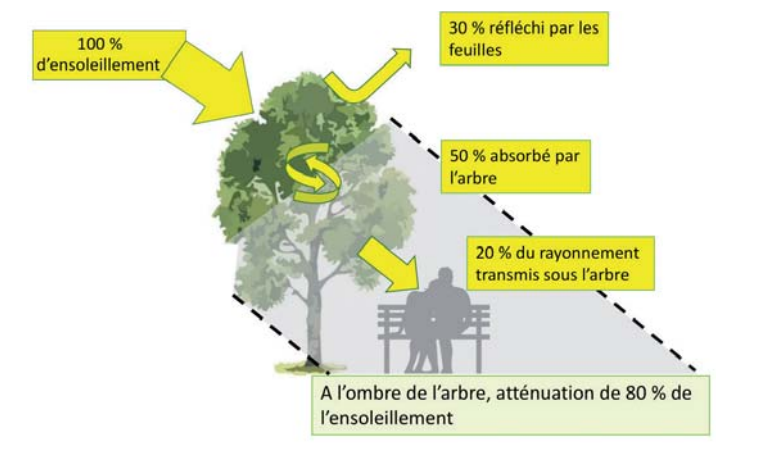
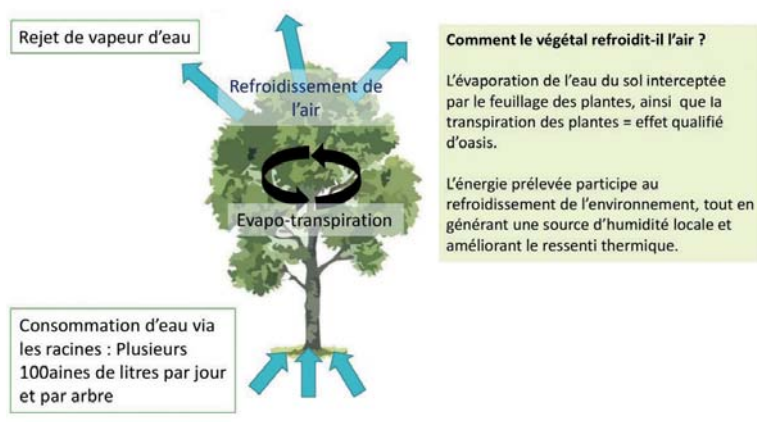
Après abattage de ces arbres - qui seront remplacés par des essences plus adaptées- tous les pavés ont été retirés pour dégager le sol et y épandre un lit drainant fait de couches de sable et de pierres. Patiemment bien tassé, le pavement reconstitué est uniquement jointoyé avec du sable.

Un sol devenu drainant n'empêche pas l'esthétique: devant la salle périscolaire, il est créé le premier îlot de fraîcheur, sur un sol habillé de petits cubes de granit bien calés entre eux.

Le mur qui séparait le grand préau du local du RASED* a été démolé. Déjà planté d'arbres et sans bitume, l'espace ainsi dégagé agrandit la cour et sera paysagé durant les vacances de la Toussaint. Début novembre les enfants vont trouver ici un petit jardin dédié à leur détente... ainsi qu'une classe en plein air aménagée.

*RASED: Réseau d'Aide Spécialisé aux enfants en Difficulté

Le rôle fondamental des arbres pour l'équilibre de notre climat – (source ENFORA)



Nous remercions les parents, les enfants et les enseignants pour leur patience durant ces travaux.

DOSSIER DE FOND

Un coin de verdure... pour la pluie



Chantier de démolition



Délimitation de l'espace de verdure avant recouvrement du sol



Sous les pavés, un lit drainant fait de pierres et de sable



Posés sur le lit perméable, les pavés sont uniquement jointoyés de sable



Pose manuelle des pavés de granite



En revenant de vacances, en novembre, les élèves découvriront ici un lieu de verdure



Bientôt, au bout de ce chemin dallé, le petit coin de verdure derrière le RASED

Un local sanitaire supplémentaire était indispensable, compte tenu du nombre d'enfants scolarisés.

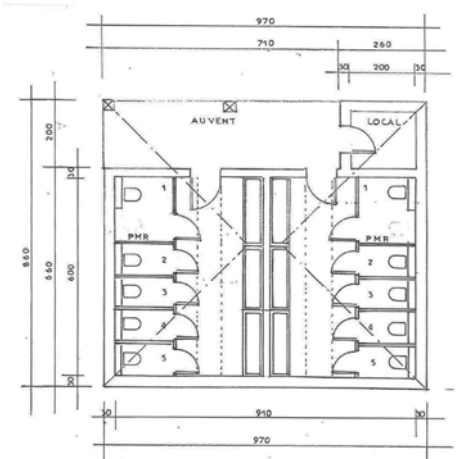
La subvention obtenue a permis de concevoir un bâtiment dont l'architecture soignée contribuera à l'élégance de la cour jardin. Le bâtiment couvert de tuiles romanes abritera un espace filles et un espace garçons (10 WC dont 2 PMR** et 12 vasques) et un local de rangement pour le matériel d'entretien.

Les travaux, qui ont commencé près de la cantine en septembre, ont imposé une palissade condamnant une partie de la cour de récréation... Objectif mise en service: printemps 2023.

** PMR: Personne à Mobilité Réduite



Le local sanitaire, tel que le verront les enfants



Plan du local sanitaire



Pose de micro-pieux pour l'assise du futur local sanitaire



Le chantier comporte une palissade qui réduit une partie de la cour jusqu'au printemps



Fondations du local sanitaire

Un village qui évolue

► Nouveau projet éducatif dans le cadre des activités périscolaires

Madame le maire a signé en septembre une convention de partenariat avec l'association « Pays Apt Handball », dont la responsable est Mme Christine Maillot, la mère et première entraîneuse de Michaël Guigou.

Pour rappel ce sportif, nommé meilleur ailier gauche en 2009 a cumulé les distinctions notamment : 10 titres de champion de France, onze coupes de France, 10 coupes de la Ligue, 4 médailles d'or aux Championnats du monde, 3 aux Championnats d'Europe et 3 aux Jeux Olympiques.

Du CP au CM2, des sessions gratuites seront proposées cette année dans le cadre des temps d'activités périscolaires, pour sensibiliser les enfants au sport sans recherche de performance.

L'association « Pays Apt Handball » réunira chaque fois un nouveau groupe, pour bien répondre à la demande des enfants et placer ce temps éducatif sous un axe ludique et motivant tenant compte de l'âge des participants.

Prévus de 16h45 à 18h les mardis et vendredis, ces cours seront étalés sur les périodes de vacances, du 20/09/2022 au 16/06/2023.

► Des aménagements à l'école maternelle Les Sources

À la demande des enseignants et après étude, il a été installé par un professionnel une séparation entre la salle d'accueil et la salle de motricité, afin de créer deux espaces bien distincts. Au vu de la taille importante de cette ouverture, il a été mis en place deux baies vitrées fixes de part et d'autre d'un rideau roulant en permettant ainsi la fermeture complète suivant les besoins.

Dans la cour de récréation, le bac à sable « des petits » a été remplacé par un grand complexe avec toboggan, dont les équipements se prêtent à des jeux variés en toute sécurité.

Par mesure d'hygiène, le bac à sable « des grands » a été vidé et le sable remplacé pendant les vacances scolaires de cet été.

Le décor qui habillait les murs de l'espace récréatif couvert ayant perdu sa fraîcheur, une créatrice artistique, Madame Marina Ardail, a été sollicitée pour concevoir un nouveau visuel dans un style plus contemporain. Le thème retenu par l'équipe pédagogique est « l'année au fil des saisons », avec ses légumes et fleurs et agrémenté des lettres de l'alphabet. La fresque sera réalisée avec la participation des enfants au niveau de sa coloration.



Une solution adaptée au contexte, de par sa maniabilité recto-verso



Un module permettant toutes sortes de jeux



La fresque, en cours de réalisation



Les enfants participent à la coloration



Apprendre les lettres au fil des saisons

► Conseil municipal des enfants... La reprise

Une année scolaire qui s'est terminée, une nouvelle qui vient de reprendre... et, avec elle, la programmation en octobre 2022 des élections complémentaires pour le Conseil Municipal des Enfants de Gargas.

Élus pour deux ans par roulement, les jeunes conseillers de CM1 de l'année précédente prennent la place de ceux de CM2 partis au collège. De nouveaux candidats seront donc élus pour compléter l'effectif déjà en place.

C'est ainsi qu'une nouvelle équipe de jeunes conseillers va travailler en concertation pour présenter au conseil municipal des adultes de nouveaux projets pour leur village, à l'image des « silhouettes préventives » posées avant l'été aux abords des écoles.



On prépare ardemment la campagne électorale d'octobre

Un village durable

► Coupe de bois dans le massif de la Gardette

Début avril, une coupe de bois dite « sanitaire » a eu lieu dans la partie communale du massif de la Gardette. Un insecte ravageur s'introduisant sous l'écorce des pins maritimes et provoquant leur dépérissement a obligé l'abattage des arbres atteints, seul moyen de lutte pour éviter la prolifération et la contamination des autres arbres.

Une trentaine de pins d'une hauteur variant de 5 m à 20 m était concernée, sur une superficie de 5 000 m². Les arbres abattus sont ébranchés et les troncs débités en longueur de 2 m pour être recyclés en pâte à papier, le reste étant broyé sur place.

L'opération a été réalisée par une entreprise privée sous la direction de l'ONF* en charge de la gestion forestière de notre commune.

Le site étant classé « espace naturel sensible », l'organisation du débardage avec des engins forestiers spécifiques a été validée par la DREAL **, organisme de l'État.

* ONF : Office National des Forêts

** DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement



Une coupe de bois très surveillée

► Le 13 octobre : exercice en application du plan de sauvegarde

Que se passerait-il en cas de catastrophe naturelle sur notre commune ? Comment venir en aide à la population sinistrée ? Autant de questions auxquelles se prépare votre équipe municipale en rédigeant le plan communal de sauvegarde (PCS).

Pour tester l'efficacité de sa mise en œuvre, un exercice en lien avec la préfecture a été organisé le matin du 13 octobre simulant une activation du poste de commandement communal afin de faire face à une inondation.

Le test a été très enrichissant, il a permis de confirmer les scénarios envisagés et améliorer notre capacité de réponse dans le soutien des personnes sinistrées.

► Publicité des séances du conseil municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 a supprimé le **compte-rendu** des séances du conseil municipal qui était affiché en mairie et mis en ligne sur le site internet dans un délai d'une semaine après la séance.

Dans ce délai, c'est depuis le 1/07/2022 la **liste des délibérations** examinées par le conseil municipal qui est affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune.

Concernant le **Procès-Verbal** des séances du conseil municipal : arrêté par les conseillers municipaux au commencement de la séance suivante, il est publié sous forme électronique sur le site internet de la commune dans la semaine qui suit la séance au cours de laquelle il a été arrêté. Un exemplaire sur papier est mis à la disposition du public. Il n'est pas affiché en mairie.

Quant aux **délibérations** prises par le conseil municipal, elles sont aussi publiées sur le site internet.

► Services techniques : un nouveau visage à la direction

Nous souhaitons une retraite heureuse à Madame Martine Achard et nous vous informons que la direction des services techniques et le suivi des dossiers concernant tous les travaux sur notre commune sont confiés à monsieur David Carbonnel depuis le 1^{er} octobre



Autour de Mme Achard, il y avait foule pour saluer son efficacité et sa disponibilité toujours souriante

Hôtel Resort de France : La Coquillade est le lauréat

Spécialisé dans le voyage de luxe, le magazine « Travel+Leisure », a publié cet été son « Wold's Best Award 2022 ». Classé 24^e au Top 100 des hôtels dans le monde entier, Coquillade Provence Resort & Spa a obtenu le titre de « Premier Hôtel Resort » de France.

« L'obtention de cette distinction prestigieuse est une étape importante et rend hommage à l'attention et à l'engagement passionné de notre équipe, et leur dévouement à la création de souvenirs impérissables. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers nos clients, nos propriétaires et nos partenaires, pour leur soutien tout au long de l'importante rénovation et du repositionnement stratégique du complexe hôtelier au cours des 3 dernières années ! » (M. Bachmann, Directeur Général de Coquillade Provence).

Impulser avec l'intercommunalité

FRANCE RENOV', Service d'accompagnement à la rénovation énergétique Luberon-Haute Provence



France Renov', le service public qui guide gratuitement les particuliers, les copropriétés et les petites entreprises dans leurs travaux de rénovation énergétique, est animé localement par les conseillers France Renov' du PNRL*. 14 architectes conseillers tiennent régulièrement des permanences en mairie et vous informent au niveau des aides nationales et locales, des aspects techniques et administratifs de votre projet.

Pour favoriser une rénovation performante, France Renov' propose aussi un accompagnement complet, de la visite des lieux, l'évaluation thermique, le choix des prestataires jusqu'à la réalisation des travaux. Les conseillers France Renov' du PNRL sont au nombre de 14 intervenants indépendants.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller 3 possibilités :

- Contacter notre service Urbanisme
- Contacter l'animatrice du Parc au 04 90 04 41 96
- Aller sur www.parcduluberon.fr/renovation-energetique

* PNRL : Parc Naturel Régional du Luberon

Enquête publique du syndicat de rivière Calavon-Coulon

Devenu « Epage » (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau), seul interlocuteur face à 3 EPCI (Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse, Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon, Haute Provence Pays de Banon.), le SIRCC* souhaite prolonger la validation de son programme d'actions de prévention des inondations (PAPI).

Faire que chacun, informé du risque inondation, exprime ses attentes quant à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques sur le territoire couvrant le bassin versant du Calavon et du Coulon : tel est l'objectif du questionnaire qui a été mis en ligne et déposé en mairies du 20 juin au 30 août.

Les résultats de l'enquête seront diffusés sur le site de concertation « Colidée ».

* SIRCC : Syndicat de Rivière Calavon Coulon

Le SIRTOM en campagne pour l'environnement

Dépôts sauvages, piles de cartons abandonnés hors conteneurs... et toujours, un peu partout, des actes d'incivilité anonymes... la quarantaine de communes de notre région est concernée par ce manque de respect pour la nature mais aussi vis-à-vis des habitants.



CONCOURS DE SLOGANS

Tous les enfants des écoles élémentaires de Giono à Apt et de Saint-Martin-de-Castillon ayant participé au concours lancé avant l'été ont reçu en cadeau une gourde marquée SIRTOM : leurs beaux dessins vont bientôt être déclinés en autocollants qui seront apposés sur les conteneurs.

Quant aux adultes, la gagnante est une habitante de Lioux avec ce slogan : « Le dépôt sauvage d'ordures nuit gravement à la nature » (illustration à l'étude).

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Avec l'association « Luberon Nature Environnement », le SIRTOM a souhaité initier une campagne de sensibilisation, notamment en utilisant le flanc des camions de collecte pour apposer des visuels grand format, avec des slogans issus du concours.

Ainsi, ces véhicules jusqu'ici « utilitaires » sont-ils désormais supports de « communication dynamique », chargés d'alerter joliment et « au passage » sur la fragilité de l'environnement et sur le civisme.



Impulser avec l'intercommunalité

► Territoire Zéro Chômeur de longue durée : habilitation le 12 juillet!

Fruit de 33 mois de travail de la part de l'équipe de bénévoles en lien avec les élus, les entreprises et les partenaires régionaux, le dossier de demande d'habilitation a reçu un accueil favorable du Conseil d'Administration du Fonds National d'Expérimentation le 11 juillet et, le lendemain même, sa validation officielle par le Ministère du Travail.

L'importance sur la région PACA en matière d'emplois créés en fait un projet majeur de l'expérimentation nationale.

Trois principes fondamentaux :

- **personne n'est inemployable**
- **ce n'est pas le travail qui manque**
- **ce n'est pas l'argent qui manque**

L'ambition du projet du Pays d'Apt est d'apporter une solution d'emploi à environ 400 personnes privées d'emploi depuis plus d'un an, et ce dans les 5 prochaines années, 300 d'entre

elles devant être salariées au sein de futures Entreprises à But d'Emploi (EBE).

Basé sur l'appétence des personnes pour les activités des EBE, le recrutement est non sélectif et l'activité établie en accord avec chaque salarié quant à son engagement.

Le cadre des EBE est double: favoriser la mise en œuvre des politiques publiques locales telles que par exemple le traitement des biodéchets ou le recyclage des verres plats, etc. et apporter des services nouveaux et complémentaires aux habitants et entreprises locales. Dans tous les cas, un engagement de non concurrence est pris face à toutes les activités existantes.

L'expérimentation «Territoire Zero Chômeur de longue durée» s'appuie sur le Comité Local pour l'emploi et la complémentarité des associations Zou Vai et EnSén.



Conférence de presse à Cap Sud, suite à l'obtention de l'habilitation



Une extraordinaire équipe de bénévoles autour de structures solidaires

► LA STATION D'ÉPURATION INTERCOMMUNALE « LE CHÊNE », un investissement majeur POUR LE TERRITOIRE

La Station d'épuration intercommunale « Le Chêne », a été inaugurée ce mardi 11 octobre 2022. Équipement peu visible pour la plupart des administrés mais ô combien indispensable pour nos communes, l'épuration est enjeu stratégique: un élément essentiel pour la vie quotidienne, l'urbanisme et l'environnement. Financée par la CCPAL à hauteur de 80%, par l'Agence de l'Eau et le Département de Vaucluse, la station d'épuration intercommunale « Le Chêne » dessert depuis avril 2021 : Apt, Gargas, Roussillon, Saint-Saturnin-lès-Apt, Saignon et Villars (34 000 équivalent-habitants).

Les travaux d'une durée de 20 mois ont assuré la mise en œuvre d'une filière conventionnelle facile d'exploitation, rustique et adaptée.

Cette station offre une filière de traitement complète et sécurisée avec deux files en parallèle pour permettre de continuer à traiter les effluents en cas de maintenance ou de défaillance. De plus, cet ouvrage est pourvu d'un traitement performant avec un abattement très important de la pollution carbonée et des matières en suspension, mais aussi une réduction drastique des concentrations en azote et en phosphore dans l'eau traitée. Cette nouvelle station, par rapport à la précédente, implique des performances supérieures aux exigences réglementaires avec notamment des concentrations en microplastiques et en micropolluants divisées par 10 dans l'eau rejetée dans la rivière.

En outre, la construction d'un bassin d'orage de 1 400 m³ permet le stockage des premières eaux par temps de pluie, les plus polluées, qui permet d'éviter un débordement immédiat d'eaux brutes dans le Calavon lorsque l'usine est en capacité de traitement maximal.



Inauguration de la station le 11 octobre



Sobre en énergie, cet équipement prévoit un procédé de traitement biologique en utilisant l'activité des bactéries présentes dans l'eau pour dégrader les matières organiques. Il utilise très peu de réactifs chimiques pour préserver l'environnement.

De plus, il est à noter le souci constant de réduire au maximum l'impact écologique suite aux travaux de cette nouvelle installation, avec notamment la réalisation d'une étude environnementale afin de préserver la zone Est de la parcelle, le Calavon et la végétation alentour, mais également la prise en compte de deux papillons protégés, « La Diane » et « Le Damier de la Succise ».

Paroles d'élue

Chères Gargassiennes et chers Gargassiens

Cette rentrée s'annonce avec un climat fragile. Les matières premières et le coût de l'énergie pèsent sur notre pouvoir d'achat et les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été sur notre territoire fragilisent notre quotidien. Merci à tous les habitants, agents de la commune et partenaires pour leur engagement, leur solidarité et leur courage dans des moments difficiles.

L'inflation frappe aussi les collectivités. Les mois à venir nous encouragent à la plus grande prudence, compte tenu des incertitudes économiques. Flambée du prix des énergies et par redondance majoration des services y ayant recours, forte hausse du prix des denrées alimentaires renchérissant le coût de la restauration scolaire, envolée du prix de matières premières et de matériaux influant aussitôt celui des travaux et des prestataires... nos réserves financières sont précieuses.

Gérer ses ressources est un souci pour chaque ménage mais aussi pour notre équipe, car nous affrontons la certitude de l'augmentation des coûts en continuant d'œuvrer sans surcoût pour votre quotidien, que ce soit au niveau des équipements à créer ou rénover ou des services à maintenir ou initier.

En ce sens, il est nécessaire de préserver notre capacité d'autofinancement en poursuivant notre gestion responsable du budget, en sollicitant les subventions auprès de nos partenaires, État, Région, Département, et en maintenant notre niveau de recettes.

Plus que jamais « un euro dépensé = un euro investi », et, comme promis, pas d'augmentation du taux de la part communale de la taxe foncière.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour échanger sur des questions ou préoccupations du quotidien. Je n'ai pas toujours la solution idéale, néanmoins je m'efforce de donner le meilleur de moi-même pour notre belle commune de Gargas et dans l'intérêt général.

Laurence LE ROY « S'unir pour l'avenir de Gargas »

Paroles d'élue.e.s

Chers Gargassien(ne)s,

L'inflation est de retour, nous sommes tous touchés, notre commune n'est pas épargnée, cependant le seul levier fiscal qu'elle conserve, ce sont les impôts fonciers, qui sont parmi les plus élevés du Pays d'Apt. Seuls désormais les propriétaires de leur maison contribuent directement au coût des services publics communaux. Une fracture entre ceux qui participent directement au coût des services publics locaux et ceux qui en bénéficient sans acquitter d'impôts locaux est en train de naître.

L'accession à la propriété est un rêve légitime, mais êtes-vous riche si vous épargnez toute votre vie pour avoir votre maison et que vous avez moins de 1 200 € de retraite mensuelle ?

Les Impôts fonciers, même si la commune n'augmente pas ses taux, augmentent chaque année pour suivre le cours de la vie. Il est indispensable de les baisser afin de ne pas faire supporter sur une seule catégorie de population cet impôt local qui est devenu inéquitable. En contrepartie au regard de l'inflation, il est nécessaire de revenir à l'essentiel, afin de faire baisser les dépenses de la commune pour compenser cette juste mesure. Chaque dépense doit être analysée avec cette question: est-elle vitale pour la collectivité, ou peut-elle être ajournée à des temps meilleurs ?

Baissons les dépenses non essentielles et baissons nos impôts locaux, voilà notre credo...

Gargas 2020 avec vous
Marie-Lyne Curnier
Thierry Armant

Pascal Berthemet

Une nouvelle équipe
au service de Gargas
Pascal Bouxom